

Discours de Georges Pompidou

Interview à *Réalités* : « Dix ans de gaullisme »

(mars 1968)

Mots-clés : *Constitution de 1958, grève des mineurs de 1963, portrait de Georges Pompidou, Premier ministre, réforme constitutionnelle de 1962, relations entre Pompidou et de Gaulle*

Lieux : -

*Nous n'avons pas d'informations sur le devenir de ce texte, probablement rédigé en vue d'un numéro spécial à paraître pour les 10 ans du retour du général de Gaulle au pouvoir. Mais il est vraisemblable que les événements de mai 1968 aient bouleversé les projets éditoriaux de *Réalités*, annulant le numéro spécial.*

Comment résumer en quelques lignes l'expérience de six années de gouvernement ? Aussi n'essaierai-je pas de rappeler les événements, d'expliquer une politique, de justifier ou de regretter telle ou telle mesure et me bornerai-je à quelques réflexions sur le rôle même du Premier ministre tel qu'il s'est imposé à moi tel que je l'ai conçu.

Mon premier souvenir, quand j'évoque ma désignation en avril 1962, est mélangé de fierté et de goût de l'action, mais aussi d'accablement. Certes, j'avais pendant 18 ans travaillé presque constamment aux côtés du général de Gaulle. Certes, j'avais des affaires de l'État une assez bonne connaissance. Mais aucune habitude du Parlement, des servitudes de l'homme public, de la presse, de la radio, de la télévision. Aucune surtout des responsabilités. Une chose est d'étudier les dossiers, de donner un avis, de suggérer une solution, autre chose est de décider, et de porter la responsabilité des décisions.

Il est vrai que dans la Ve République, le Premier ministre ne porte pas les responsabilités suprêmes. Celles-ci appartiennent au chef de l'État. À lui les impulsions fondamentales, les choix principaux, les arbitrages ultimes. Le Premier ministre partage assurément les responsabilités dès lors qu'il accepte d'appliquer une politique. Mais il est essentiel qu'il se rappelle que ce n'est pas lui qui décide en dernier ressort. Il y a là, pour le Premier ministre, une limite à ses pouvoirs, mais aussi une source de tranquillité morale, surtout quand le président de la République est le général de Gaulle.

Son rôle n'est pas pour autant facile. D'abord, pour être à l'aise et en repos avec sa conscience, il faut n'être jamais en désaccord avec les décisions importantes du chef de l'État. Le Premier ministre doit, si j'ose dire, être sur la même longueur d'onde que le président de la République. Il doit veiller à ce que l'action de tous les ministres aille dans le même sens et à ce que la solidarité gouvernementale se marque non seulement dans l'action mais aussi dans les pensées, voire dans les arrière-pensées. Il doit ensuite diriger les administrations dont la marche est chaque jour plus complexe, les compétences plus étendues, et dont les problèmes remontent de plus en plus jusqu'à Matignon.

Il faut enfin, vis-à-vis du Parlement devant lequel il est responsable, défendre la politique et la faire prévaloir. Au Premier ministre le devoir d'expliquer et de justifier l'action du gouvernement, de trouver et de maintenir une majorité, de manœuvrer au besoin, tâches non pas

les plus difficiles, mais les plus absorbantes, les plus quotidiennes, parfois les moins nobles. À lui, par la suite, de s'armer de patience, d'obstination, d'indifférence aux attaques. Plus que l'apprentissage de la tribune, des réunions publiques et de la télévision, c'est sans doute ce qui m'a demandé le plus d'efforts.

Et puis il faut encore non seulement être informé et connaître à fond tous les dossiers, mais suivre la conjoncture, la sentir, prendre ou proposer les mesures les meilleures. Il arrive qu'on se trompe et qu'on le regrette. C'est ainsi que, conformément d'ailleurs à l'avis de tous les experts, j'ai fait décider au printemps 1963 la réquisition des mineurs, ce qui était une faute et que je me reproche encore aujourd'hui. L'important, c'est je pense d'être conscient de ses erreurs pour ne pas les renouveler.

Au total, si je vois par la pensée les six années que je viens de vivre, il m'arrive d'être étonné d'avoir traversé sans trop d'encombres tant d'orages.

Certes, nous avons la stabilité politique, ce n'est pas moi qui pourrais le nier. Mais au prix de quelles difficultés ! La stabilité dans notre pays n'est jamais qu'un équilibre menacé entre des agitations contraires et la survie gouvernementale un slalom véritablement spécial à travers des obstacles sans cesse renouvelés. On aspire parfois à la ligne d'arrivée. Mais en politique, le but n'existe pas ou plutôt s'éloigne au fur et à mesure qu'on croit avancer. Il importe donc de maintenir l'effort.

Faut-il en conclure à la lassitude ? Évidemment non. On dit volontiers que le pouvoir est une drogue mais il me semble qu'il y a tout autre chose. Le pouvoir pour le pouvoir, pour les honneurs, pour les facilités qu'il offre, ne m'intéresse pas. J'aurais pu vivre autrement. Je dirais même : j'aurais aimé vivre autrement. Mais ce qui est sans prix, c'est la conviction d'être associé à une tâche historique, de participer, immédiatement aux côtés d'un homme exceptionnel, à une œuvre sans précédent de rénovation nationale. Il me suffit de me rappeler ce qu'était en 1958 la France, intérieurement et extérieurement, sa figure dans le monde, sa situation morale, matérielle, politique et de voir ce que le général de Gaulle en a fait en dix ans, pour me dire qu'il ne pouvait m'échoir plus grand honneur que d'avoir été pendant tant d'années le premier collaborateur de cette grande entreprise.

Peut-être attendait-on de moi que je dise ici ce qu'a été mon action personnelle, les domaines auxquels je me suis particulièrement intéressé, les points sur lesquels j'ai pu faire prévaloir mon opinion. Eh bien, je l'avoue, tout cela, quel que soit le temps que j'y ai passé et la secrète passion que j'ai pu y mettre, m'apparaît secondaire à côté du reste. Secondaire, en particulier, pour la suite. Pour me faire comprendre, je dirai que toutes les décisions que j'ai dû prendre, celle, immédiate et spontanée, d'accepter de partager la responsabilité du référendum d'octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel, m'apparaît comme la plus importante et la plus honorable. La plus honorable, parce que le risque politique, on l'a oublié depuis, était à l'époque évident et grave. La plus importante, parce que l'avenir de la France et de la République dépend de la présence, à la tête de l'État, d'une autorité forte de la confiance populaire, en mesure de faire prévaloir en toutes circonstances l'intérêt général et de sauvegarder l'apport sans prix du général de Gaulle à notre pays, je veux dire l'indépendance.